

La Gazette des Comores

*Paraît tous
les jours sauf
les week-end*

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

18^{ème} année - N° 3137 - Mardi 17 Avril 2018 - Prix : 200 Fc

TRANSFERT DES COMPÉTENCES DE LA CC À LA COUR SUPRÊME

L'union de l'opposition ne décolère pas



L'Union de l'opposition devant la presse

POLITIQUE

Hassan Hamadi rejoint l'Union de l'opposition

LIRE PAGE 3

**Prières aux heures officielles
Du 11 au 16 Avril 2018**

Lever du soleil:
06h 12mn
Coucher du soleil:
18h 05mn

Fajr : 04h 59mn
Dhouhr : 12h 12mn
Ansr : 15h 20mn
Maghrib: 18h 08mn
Incha: 19h 22mn



Visitez le site de la Gazette
www.lagazettedescomores.com

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Les acteurs des télécommunications formés sur la gestion des fréquences

Avec l'appui de l'Union Internationale des Télécommunications, l'Autorité Nationale de régulation des TIC a lancé une formation sur la gestion des fréquences aux Comores. Une des recommandations de ces deux jours de formation est l'amélioration de la politique nationale sur les fréquences.

Les acteurs des télécommunications du pays se trouvent depuis hier lundi en formation sur la gestion des fréquences. Avec l'appui d'un expert de l'Union Internationale des Télécommunications, ils vont échanger sur la gestion et la réglementation du spectre radioélectrique, l'ingénierie et le contrôle du spectre. « La gestion des fréquences est un domaine vital dans l'économie et dans le développement des TIC dans le pays. Et pourtant, on a

beaucoup d'activités et les fréquences sont limitées », avance Taoufik Mbae, le directeur technique de l'ANRTIC.

A part la gestion des fréquences, l'UIT est venu aussi pour appuyer le pays à améliorer sa politique nationale sur les fréquences. L'ANRTIC se dit impatiente de voir les résultats. « Nous avons actuellement une politique nationale sur les fréquences. C'est ce qui nous permet d'attribuer aujourd'hui les fréquences des radios et autres. Mais il a besoin d'être amélioré car chaque fois que le soleil se lève, le monde évolue », poursuit-il. Ces deux jours consacrés à la gestion du spectre radio-électrique recommanderont aussi sur le partage des fréquences entre les utilisateurs de cette ressource conformément aux bonnes pratiques établies mondialement et aux besoins de l'Etat comorien en matière de développement économique.



« Notre objectif est de pouvoir gérer les fréquences comme elles se gèrent dans les autres pays », avance le directeur technique de l'ANRTIC. Dans ses interventions, l'expert de l'UIT a montré que le spectre est nécessaire au fonctionnement de nombreuses applications professionnelles ou du grand public émettant des signaux radioélec-

triques comme les télécommunications, le système spatial ou bien les applications militaires.

« Le spectre permet aujourd'hui de favoriser le développement de la société d'information avec l'attribution des fréquences pour l'accès à internet en mobilité, le transport de la voix, du texte et de la vidéo sur les mêmes supports et le déploiement

de la télévision et de la radio numérique », explique Ahmed Jean Boraud, l'expert de l'UIT. Ce dernier appelle le gouvernement comorien à vite décliner son programme de spectre des années à venir au risque d'être loin des autres pays en matière de télécommunication.

Mohamed Youssouf

HADJ 2018

Les consignes de l'Etat divisent

Le directeur de cabinet du chef de l'Etat a réuni samedi dans son bureau, l'agence nationale de Hajj et les agences de voyages de la place. L'objectif est de les informer des dispositions prises cette année par rapport au Hajj 2018, en l'occurrence les dates de départ et d'arrivée ainsi que les dates et endroits des inscriptions.

Des mesures évoquées, une seule divise: le choix des lieux d'inscription qui, selon les agences, va à l'encontre du décret présidentiel à cet effet. Les dates relatives aux départs pour le pèlerinage 2018 sont connues. Youssouf Mohamed alias Belou, directeur de cabinet du chef de l'Etat chargé de la Défense, a annoncé que les départs pour le pèlerinage à la Mecque étaient prévus pour les 7 et

8 août, à raison de deux vols par jour. Les retours sont fixés au 17, 18, 19 et 20 du même mois.

Pour les réservations, les pèlerins pourront le faire dès le jeudi 19 avril et ce jusqu'au 15 mai. « Celui ou celle qui veut s'inscrire doit payer une caution de 750 000Fc », a déclaré Belou, samedi dans la matinée, lors d'une réunion d'information qui a regroupé l'agence nationale de Hajj et les agences de voyages de la place. A l'issue de cette rencontre, un bémol pourtant: le lieu pour s'inscrire. « Soit à la présidence ou à l'une des agences », a confié le directeur de cabinet. Une information qui a mis hors d'eux, les représentants desdites agences.

« C'est hors de question! Cela va à l'encontre du décret du chef de l'Etat signé le 2 juin 2017 », a déclara-

ré Abdallah Mohamed Kassim, président du Snav (Syndicat des agences de voyage) pour qui le fameux décret est clair, notamment les trois premiers articles. Le but du décret à les en croire, est de définir les rôles de la plus grande institution ayant la charge de gérer l'organisation du 5ème pilier de l'islam. Celui-ci incluait, dans sa mise en place, l'ouverture de ses travaux et enfin ses missions. C'est donc à travers ce dernier point où est mentionnée la

coopération mutuelle que, « nous, représentants des agences sommes souvent mis à l'écart », a insisté le secrétaire général du syndicat, Younoussa Mohamed.

Pour le vice-président du Snav, Mohamed Moina, l'agence nationale doit travailler avec toutes les agences de voyage notamment pour l'enregistrement des pèlerins et de leur fournir une assistance. « C'est inadmissible ! », dénonce-t-il, tout en se demandant pourquoi l'agence

nationale n'agrée pas les agences qui répondent aux conditions afin qu'on sache qui va travailler avec qui cette année. « Cela fait partie des souhaits du président de la République. Aujourd'hui, certaines personnes veulent mettre de côté ce décret à leur profit, et nous ne l'accepterons pas ! », insiste Mohamed Moina.

Ibnou M. Abdou

MÉDIAS

La décision de trop de Kiki ?

Lundi 16 avril, Al-Watwan brille par son absence dans les kiosques. Pour cause, la direction et la rédaction auraient décidé, unanimement, de ne pas se soumettre au « diktat » du ministre de l'Intérieur chargé de l'Information et des Relations avec les institutions. Mohamed Daoudou aurait exigé du journal d'Etat « de n'émettre aucune critique » sur la décision du Chef de l'Etat de transférer les compétences de la Cour constitutionnelle à la Cour suprême. La décision de trop d'un ministre en charge de l'Information qui continue d'abuser de son autorité.

Une recommandation inacceptable pour le journal qui a de ce fait décidé de désertir les kiosques. Ce n'est pas la première fois que le ministre en charge de l'Information piétine la liberté de la presse. Cette intrusion n'est qu'une confirmation

de la ligne débordante qu'a adoptée le patron du parti Orange depuis son accession au ministère de l'Intérieur. Ce qui vient de se passer à Al-Watwan, est tout sauf du nouveau. On se rappelle du jour où le ministre de l'Intérieur s'est rendu à l'imprimerie Graphica pour tenter de censurer le journal Al-Fajr, évoquant des raisons de sécurité nationale.

Ces derniers temps, la presse est de plus en plus muselée en Union des Comores. Des faits de plus en plus inquiétants. Agression physique sur des journalistes, arrestations abusives autant de dérives qui piétinent le Droit à l'information et la liberté d'expression. La dernière en date: l'arrestation de Paul Charles Delapeyre, ancien Conseiller privé du vice président en charge de l'économie, qui se trouve placé en mandat dépôt pour

délit d'opinion. Les raisons de son emprisonnement semblent encore floues.

Pourtant, on croyait la censure révolue, surtout à l'ère du web2.0. Aujourd'hui, tout passe par les réseaux sociaux avant d'être publié dans les journaux et médias classiques. L'intérêt de censurer un journal apparaît comme une aberration quand on sait que les informations, outre les réseaux sociaux, seront disponibles sur d'autres supports. Le président Azali aurait-il déjà oublié que c'est grâce à la rapidité et à la pertinence de ces mêmes médias, y compris Al-Watwan, qu'il a pu aujourd'hui accéder au pouvoir, dans un contexte politique particulièrement mouvementé où rien n'était définitivement acquis ?

Mohamed Youssouf



TRANSFERT DES COMPÉTENCES DE LA CC À LA COUR SUPRÊME

L'union de l'opposition ne décolère pas

L'opposition ne décolère pas, après la décision du président de la République de transférer provisoirement les attributions de la cour constitutionnelle à la cour suprême. Les leaders de l'union de l'opposition ont tiré dans tous les sens au cours d'une conférence de presse tenue hier lundi.

Entre l'union de l'opposition et le gouvernement du colonel Azali, il y a de l'eau dans le gaz. La récente décision du chef de l'État de transférer provisoirement les compétences de la cour constitutionnelle à la cour suprême lui a valu une volée de bois vert de la part des leaders de l'union de l'opposition. « Cette décision s'apparente à un acte autrement symbolique. Puisqu'il ne s'agit pas de s'attaquer à la constitution tout simplement, mais c'est un renversement complet

de la légalité constitutionnelle », a déclaré Youssouf Boina. Le secrétaire général de l'Updc qui avance que le but de l'opposition, c'est de restaurer, dit-il, la légalité républicaine, remettre le pays sur les rails de la démocratie et rétablir les valeurs de la république.

« Nous pensons que le colonel Azali a dépassé les limites de l'indécence dans la mesure où, il a détruit l'ordre constitutionnel par la voie d'une décision et décret. C'est un empiètement grave des compétences du peuple comorien », croit-il savoir. Pour ce juriste de son État, en piétinant la constitution, le régime a perdu la légitimité « ailleurs la procédure d'impeachment contre le président de la République aurait dû être enclenchée », a-t-il soutenu, qualifiant les conseillers juridiques du chef de l'État d'apprentis sorciers.

La tête dans les nuages, l'opposition se voit, par ailleurs, réconfortée par le cortège de ralliement et des soutiens. Dernier en date celui du gouverneur de Ngazidja Hassane Hamadi, dont le porte parole de son exécutif avait d'ores et déjà annoncé la couleur avant même cette rencontre de Mrodjou (siège du gouvernement) samedi dernier.

L'ancien gouverneur Mouigni Baraka ne s'en cache pas et promet que leurs actions ne se limiteront pas dans l'organisation de conférences de presse, « nous irons jusqu'au bout. Car nos efforts commencent à produire leurs fruits. Je me réjouis que les positions du collectif de la 3ème voie rejoignent les nôtres ». Ce chef de l'opposition à Ngazidja laisse entendre que « les restrictions des libertés fondamentales » font courir au pays le risque d'être mis au banc de la communauté interna-

tionale.

Même son de cloche pour Mohamed Ali Soilih, pour qui le régime se mue progressivement en dictature. « Aujourd'hui, on ne se permet pas de baisser les bras, surtout au moment où nos cris commencent à avoir de l'écho, fait-il observer. Ces deux années sont un gâchis pour les comoriens ». Pour le président de l'union de l'opposition, la récente décision controversée du président de la République « est une conséquence logique de ce qui se passe depuis la mise en place de ce régime ». L'ancien vice-président et candidat malheureux aux dernières élections présidentielles se laisse aller dans une énumération des institutions « mises à plat par le pouvoir, notamment la dissolution de la commission anti-corruption ».

Dans le viseur de l'opposition l'enquête parlementaire sur la

citoyenneté économique, dont des élus de l'opposition soupçonnent une d'être partielle. « Le château de sable s'est effondré sur cette question. Vous n'êtes pas sans savoir qu'il y a deux rapports. Nous allons mettre à la disposition du public ces deux rapports pour que chacun fasse sa comparaison et son analyse », a-t-il expliqué.

Et de poursuivre « une chose est sûr, c'est qu'on a voulu maquiller les uns et protéger les autres. Ce n'est pas le cas aujourd'hui, grâce au travail qui a été fait par nous autres membres de l'opposition ». L' élu de la région d'Itsandra sud qui révèle la somme de 38 millions fc qui auront disparu, accusant le président de l'assemblée nationale et son bureau de confisquer en outre, le carburant destiné à l'institution depuis six mois.

Maoulida Mbaé

POLITIQUE

Hassan Hamadi rejoint l'Union de l'opposition

Le gouverneur de l'île de Ngazidja a reçu samedi, l'Union de l'opposition. Après les récents événements, notamment la décision du président de la République de transférer les compétences de la Cour Constitutionnelle à la Cour Suprême, Hassani Hamadi a déclaré rejoindre les rangs de l'opposition.

Pour Mouigni Baraka Said Soilih, le « gouverneur de Ngazidja n'est pas du tout de l'avis du putschiste Azali ». « Avant la décision du président de suspendre la Cour constitutionnelle, le gouverneur nous a confirmé qu'il avait pris du recul avec le chef de l'État et il l'a signifié au président de la république via son ministre des affaires étrangères », a confié Mouigni Baraka du parti Rdc au sujet de la



Le gouverneur Hassane Hamadi avec une délégation de l'Opposition

décision de Hassani Hamadi, chef de l'Exécutif de Ngazidja, de rejoindre les rangs de l'opposition.

Samedi, le gouverneur a rencontré l'opposition, ceci après les récentes décisions du président de la

République plus particulièrement le transfert des prérogatives de la Cour constitutionnelle à la Cour suprême. Hassani Hamadi leur a fait part de son désaccord sur les agissements et les choix d'Azali Assoumani; parti-

culièrement sur la mise en application des conclusions des assises nationales. Pour le gouverneur de la Grande-Comore, les faits exigeaient une réunion de concertation et non une décision prise de manière unilatérale.

« Le gouverneur de Ngazidja n'est pas du tout de l'avis du putschiste Azali et il est déterminé à le faire savoir », poursuit Mouigni Baraka. L'Union de l'opposition espère que le gouverneur de l'île de Ngazidja prendra les meilleures décisions et qu'il s'exprimera devant le peuple comorien qui l'a élu à la tête de l'île de Ngazidja. « Actuellement, la nation comorienne n'a pas de texte. On peut faire tout ce qu'on veut. Pour jouer le garant des institutions, le président de la République ne fait que les balayer », déplore l'ancien gouverneur.

L'opposition envisage de se rassembler avec les autres gouverneurs des îles ainsi que les vice-présidents pour échanger sur cette décision qui n'en finit pas de faire réagir. De passage à Mrodjou, Mouigni Baraka Said Soilih s'est dit étonné du fonctionnement de l'Exécutif de Ngazidja: « Je regrette beaucoup ce qu'endure le gouverneur Hassan Hamadi à Mrodjou. Ce que j'ai vécu en ma qualité de gouverneur avec Ikililou Dhoinine, ce n'est pas ce qu'il vit aujourd'hui avec le colonel Azali ». L'ancien gouverneur de l'île de Ngazidja lance un appel aux forces vives de la Nation pour suivre une seule démarche afin de pouvoir sauver le pays du chemin tracé par le président Azali.

Mohamed Youssouf

SOMMET DE LA LIGUE ARABE EN ARABIE SAOUDITE

Azali salue la médiation engagée par le Koweït sur la Crise du Golf

Dimanche s'est ouvert le sommet de la Ligue Arabe en Arabie Saoudite. Les 22 États membres de l'organisation ont été représentés par leurs rois, chefs d'Etat ou de gouvernement. Azali Assoumani, accompagné du ministre des Affaires étrangères, du ministre des Finances et du Budget, du conseiller chargé du monde arabe et des ambassadeurs comoriens accrédités au Moyen Orient, a salué la médiation engagée par le Koweït dans la crise que traversent les pays du Golf.

Le conflit israélo-palestinien et la crise syrienne en particulier, après l'attaque chimique présumée à Douma, sont parmi les questions traitées au sommet de la Ligue Arabe, ouvert dimanche par le roi Salman. Également évoquées, les frappes aériennes occidentales, la guerre au Yémen, ainsi que la lutte contre le

terrorisme. Le roi a annoncé devant les leaders des 22 pays composant l'organisation panarabe dont les Comores, un don de 150 000 millions de dollars pour la cause palestinienne.

Le président Azali, qui y prend part, a rendu hommage, dans son discours, à la médiation engagée par le Koweït afin de trouver une solu-

tion équitable à la crise que traversent les pays du golfe. « Nous saluons l'initiative de Son Altesse Cheikh Sabah Al-Jaber Al-Ahmad Al-Sabah, émir du Koweït pour trouver une solution à la crise dans la région », a déclaré Azali Assoumani devant les rois et présidents présents au Centre Malik Abdoul Anziz où les travaux ont démarré en début d'après midi.

Les Etats membres réactivent «le processus politique» pour mettre fin au conflit dévastateur dans les pays arabes. Ils réaffirment également leur « soutien à la cause palestinienne » et en même temps rejettent comme « illégitime la décision

américaine de reconnaître Jérusalem comme capitale d'Israël (...) Jérusalem-Est restera la capitale de la Palestine arabe ». Devant ses paires, le président Azali a annoncé son soutien à tous les efforts et les mesures prises par le Gouvernement de l'Arabie Saoudite pour se défendre et protéger ses frontières et le maintien de la sécurité et de la stabilité.

Dans son discours, le Président Azali a exprimé sa « gratitude à nos frères des pays arabes pour leur soutien continu à la réconciliation nationale, le développement durable et l'appui constant à l'unité nationale et l'intégrité territoriale »

des Comores. La Ligue arabe en effet a toujours apporté un soutien politique sans faille à Moroni, sur la question de Mayotte, le séparatisme de Ndzouani, la gestion post conflit ou plus récemment encore les assises nationales. Avant-hier, lundi 16 avril, le président Azali et le chef d'État-major, le colonel Youssouf Idjihadi, ont assisté à des démonstrations militaires organisées en marge de la conférence, d'après un communiqué de Beit salam publié le 15 avril.

Ibnou M. Abdou

POLITIQUE

La Crc Bambao condamne les propos de Barwane

La coordination du parti au pouvoir Crc a, au cours d'une conférence de presse tenue à Moindzaza Mboini, condamné fermement les propos du secrétaire général du parti Juwa, Ahmed Hassan El-Barwane, tenus à M'béni la semaine dernière. Pour les conférenciers, Barwane, ancien ministre, n'a pas été à la hauteur des fonctions qu'il a exercées en s'exprimant de la sorte.

Une semaine que les propos tenus lors de la réunion de l'opposition à M'béni par le secrétaire général du parti Juwa, Ahmed El-Barwane ne cessent d'engendrer une pluie de critiques, notamment au sein de la mouvance présidentielle. Après les réactions du parti Orange, la coordination de la Crc Bambao vient de réagir. « Nous condamnons sans réserves les propos de Barwane », dénonce le

secrétaire général de la région de Bambao Yahari, Elarif Djabir.

Pour le Secrétaire général régional de Bambao ya mboini, Omardine Mohamed et le Secrétaire général de Bambao Yadjuwu, Elarif Abdillah, il est inadmissible qu'un leader politique qui avait occupé des hautes fonctions de l'Etat puisse réagir ainsi. « Ce sont les propos d'un gamin », ont-ils dit ajoutant que « cela n'a pas honoré sa person-

nalité, sa dignité et son image à l'égard d'un grand notable de la ville de Moroni ».

La question de Mayotte a également été évoquée par les conférenciers qui ont salué la position du gouvernement notamment « la sagesse et le courage » du ministre des affaires étrangères qui a reçu une délégation française conduite par Jean- Baptiste Lemoine, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'Europe et des affaires étrangères.

comorienne car cette délégation française est partie les mains vides. Le ministre Soeuf ira à Paris le 19 de ce mois, répondant à l'invitation de Jean Yves Ledrian. Et pour ça, il bénéficiera sûrement d'un visa », en référence à la sanction de la partie française qui a décidé de ne plus octroyer de visas de service aux autorités et officiels comoriens.

Ibnou M. Abdou



crc Bamabao apres la confrence

Numéros utiles

Police

Moroni: 764 46 64
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Gendarmerie

Moroni: 764 49 92
Fomboni: 772 01 37
Mutsamudu: 771 02 00

Immigration

Ngazidja: 773 42 86
Anjouan: 771 01 73
Moheli: 772 01 37

Aéroport

Hahaya: 773 15 95
Ouani: 771 07 31
Moheli: 772 03 71

HÔTELS & RESTAURANTS :

Le Select 773 00 31

Port maritime

Moroni: 773 00 08
Moheli 772 02 57
Anjouan: 771 01 43

Hopitaux

Moroni: 773 25 04
Fomboni: 772 03 73
Mutsamudu: 771 00 34

Banques

BIC: 773 02 43
Eximbank: 773 94 01
Banque centrale: 773 10 02
SNPSF: 764 43 00
Meck: 773 36 40

MAMWE

Moroni: 773 48 00
Mutsamudu: 771 02 09
Fomboni: 772 05 18

#MAMBO DAR

HAHAYA - DAR ES SALAAM
À PARTIR DE 71 500 KMF (ALLER SIMPLE)

VISA MasterCard ACHETEZ ET RÉSERVEZ VOS BILLETS EN LIGNE SUR WWW.FLYABAVIATION.COM

AB Aviation
www.flyabaviation.com

FOOTBALL : CHAMPIONNAT D1, NGAZIDJA

Journée maigre en réalisation (7 matches, 8 buts)

La 7e journée, tenue le week-end, qui se caractérise par une pauvreté en buts, illustre la naïveté des équipes et l'irréalisme des attaquants. En sept affrontements, il n'y a eu que huit buts, dont quatre marqués et autant d'encaisser. L'incapacité à bouger les filets, dont (Aventure # Bonbon Djema), (Enfants des Comores # Elan) et (Etoile Polaire # Etoile des Comores) ont fait preuve est à l'origine de la regrettable stérilité de cette 7e journée.

Le dimanche 15 avril 2018, au stade Tralekuni de Vouvouni, Elan club de Mitsoudje s'est confronté avec les locaux, Enfants des Comores avait du mal à se créer des espaces pour organiser un jeu tactique rationnel. Cette difficulté a permis aux locaux, Enfants des Comores, d'avoir la main mise sur le jeu, mais n'ont pas parvenu à faire la différence.

Les Malgaches, surtout le (6) et (23) ont convaincu par leur capacité et la faculté d'impulser leur équipe. La frayeur est présente dans les deux camps

Pour déstabiliser le jeu adverse, Vouvouni s'est efforcé de limiter le champ d'action dans certains secteurs, notamment

A/ Résultats, 7e journée

Etoile du sud # Us Mbeni : 1-2
Asceji # Volcan : 0-1
Jacm # Ngaya : 3-1
Aventure # Bonbon Djema : 0-0
Enfants des Comores # Elan : 0-0
Etoile Polaire # Etoile des Comores : 0-0

B/ Position générale provisoire, après sept matches

Asceji et Enfants des Comores (3 points), Etoile des Comores, Etoile du sud, Elan et Ngaya (8), Aventure et Etoile Polaire (9), Jacm (11), Us Mbeni (13), Bonbon Ndjema (15), enfin Volcan (16).

Observation. Enfants des Comores et Us Mbeni accusent chacun un match de retard.

C/ Calendrier, 8e journée, vers 15h 00

Mercredi 18 Avril 2018
A Foubouni : Etoile du sud # Enfants des Comores
A Mitsoudje : Jacm # Etoile Polaire
A Nyumadzaha-Bambao : Ngaya # Etoile des Comores
A Moroni : Bonbon Djema # Volcan
A Wela-Mitsamiouli : Aventure # Asceji
A Mbeni : Usm # Elan



La Gazette des Comores
BP 2216 Moroni - UNION DES COMORES
Tél. (269) 37-79-80 - 33 26 76

BULLETIN D'ABONNEMENT

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse postale : _____ email : _____

Tél. : _____ Fax : _____ Mob : _____

Périodicité :

3 mois Montant : _____
6 mois Montant : _____
12 mois Montant : _____

Mode de règlement :

Espèces
Chèque n° _____
Virement bancaire réf. : _____

Moroni le,

Signature :

Tarifs d'abonnement

(Valable à compter du 1er janvier 2015)

	Mensuel		Trimestriel		Semestriel		Anuel	
	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro	FC	Euro
Comores	4 500	9	12 500	25	25 000	51	50 000	102
Etranger	6 000	12	17 000	35	32 000	65	62 500	127

AVIS DE RECRUTEMENT

CONSULTANT EN CHARGE DE L'ELABORATION D'UN RAPPORT SUR L'AIDE AU DEVELOPPEMENT

Dans le cadre du renforcement du système de gestion et de coordination de l'aide au développement, le Commissariat Général au Plan souhaite, avec l'appui du Système des Nations Unies, recruter un expert national pour l'élaboration d'un rapport annuel sur la situation de l'aide au développement du pays. Ce rapport aura pour objectif de mettre à la disposition du gouvernement et des Partenaires Techniques Financiers les données statistiques sur la situation de l'aide au développement en Union des Comores.

La prestation du consultant sera assurée sur une durée d'un mois.

Profil du candidat :

Expert national de haut niveau, titulaire d'un diplôme d'études supérieures de niveau Master au minimum, en Economie, Sciences Sociales ou domaines connexes et justifiant de :

- une expérience d'au moins cinq ans dans le domaine du développement ;
- une bonne connaissance de l'environnement international de l'aide au développement post Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide ;
- une bonne connaissance de la situation de l'aide aux Comores incluant le système de gestion et coordination de l'aide dans le pays ;
- une bonne connaissance de la base de données DAD-Comores ;
- une parfaite maîtrise de l'outil PIP ;

- de grandes capacités d'analyse et de synthèse ;
- de grandes capacités de rédaction en langue française

Composition des dossiers de candidature :

Le dossier d'offre devra comprendre :

- une lettre de motivation signée ;
- un curriculum vitae ;
- les copies des diplômes ;
- une offre financière globale pour l'ensemble de la prestation.

A cet effet, merci d'adresser votre candidature au CGP - sous enveloppe fermée à : **Mr le Commissaire Générale au Plan, Moroni, Union des Comores** (avec sur l'enveloppe la mention « *consultant national / Rapport national sur l'aide au développement* ») ou
- par courrier électronique au : contact@cgp.km.

La date limite des dépôts de candidature est fixée au **28 avril 2018**.

Pour plus de renseignements veuillez contacter le secrétariat du CGP, où les termes de référence sont disponibles; à l'adresse suivante **BP 131 Moroni ; par téléphone au : 764 48 61; par e-mail: contact@cgp.km.**

Avis d'Appel d'offres International

ASECNA/DGDD/DETD/1808/2018

-----&&&-----

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan des Services et Equipements, l'Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne en Afrique et à Madagascar (ASECNA) lance un **Appel d'Offres International Ouvert pour la réalisation des travaux de construction des logements s'astreinte à Moroni (Union des Comores).**

Le Dossier d'Appel d'offres (DAO) peut être consulté sur le site web de l'ASECNA (www.asecna.aero) et retiré à partir du 03 avril 2018 contre le paiement obligatoire, d'une somme non remboursable de Deux cent Mille (200 000) FCFA, soit Trois cent Quatre Euros Quatre-vingt Dix centimes (304,90€) à la Direction des Etudes et Projets (ASECNA) sis à l'aéroport Léopold Sédar Senghor, BP 8163 Dakar – Yoff, Sénégal, Téléphone : +221 33 869 51 20, à la Délégation de l'ASECNA à Paris, 75 Rue la Boétie -75008 Paris – France, Téléphone : +33 1 44 95 07 07 ou dans les Représentations de l'ASECNA auprès des Etats membres.

La date limite de remise des offres à la Direction des Etudes et Projets (ASCNA) à Dakar, BP 8163 Aéroport Léopold Sédar SENGHOR, Dakar-yoff (Sénégal) est fixée au 29 mai 2018 à 12 heures, heure locale (GMT). Aucune offre arrivée hors délai ne sera acceptée. L'ouverture des offres en séance publique devant les soumissionnaires (ou leurs représentants) qui le désirent, aura lieu le même jour (29 mai 2018) à 13heures, heure locale (GMT).

Le Directeur Général